

---

# Le travail domestique

Faouzi ADEL\*

---

## ***LES PRESUPPOSES D'UN CONCEPT***

Si le travail domestique pose problème au plan de la théorie c'est bien parce qu'il s'agit d'un domaine d'investigation assez nouveau pour que les concepts utilisés traduisent encore la confusion des genres et l'imprécision de la problématique.

Les termes qui rendent compte de cette réalité sont nombreux et accentuent la confusion : travail domestique, travail informel, travail à domicile (ONS), production domestique, marchande et non marchande, etc....

L'intérêt n'est pas de multiplier les appellations mais d'identifier l'objet autour duquel doivent se construire des questions destinées à interroger des aspects de la réalité

---

\* Anthropologue – Université de Constantine / CRASC

ignorés jusque là par la théorie. Il est vrai que la sociologie du travail a longtemps considéré comme indigne cet objet de recherche, laissant ainsi le soin aux théories économiques de considérer la sphère domestique comme une sphère de la reproduction. Cette séparation entre la sphère de la production, lieu des « vraies » valeurs économiques et la sphère de la reproduction, sorte de lieu de consommation et d'entretien de la force de travail est une perspective erronée. Elle part du postulat que le travail domestique n'est pas créateur de richesses. Or de nombreuses études, notamment en France, ont montré que ce type d'activités est non seulement producteur de richesses mais contribue par son « invisibilité » à fausser les données réelles de l'économie.

Même s'il s'agit d'économie, le discours de la « science économique » n'est pas en mesure de rendre compte d'une telle activité. Pour illustrer ce propos, Rabia Abdelkrim Chikh va jusqu'à affirmer que la « fécondité est une activité économique qui produit du vivant sans que jamais elle ne s'y réduise »<sup>1</sup>, ce qui, du point de vue du concept, se rapproche fortement de celui de la production anthroponomique élaborée par D. Bertaux<sup>2</sup> qui ne voit dans les tâches domestiques qu'un des aspects d'un processus plus général ayant pour finalité la production des hommes.

En vérité, il s'agit de construire le concept d'une réalité qui est inséparablement économique et symbolique. Si la fécondité est l'exemple limite de l'imbrication entre les deux sphères, elle a pour vertu épistémologique de nous rappeler que la liberté d'investigation, dans un domaine aussi complexe, ne doit pas connaître les limites imposées par une science (en l'occurrence l'économie) aussi légitime soit-elle.

Notre questionnement porte sur le travail domestique en tant qu'activité se situant dans un lieu particulier (l'espace domestique) concernant presque exclusivement une catégorie sexuelle déterminée (les femmes) et s'inscrivant

---

<sup>1</sup> Abdelkrim. Chikh, R. - Femmes et productions des corps : les enjeux économiques et symboliques de la fécondité in Femmes du Maghreb, CNRS, 1990.

<sup>2</sup> Bertaux D. - Destins personnels et structure de classe, Paris : P.U.F., 1977.

dans un système de relations particulier (la famille). Le caractère marchand ou non marchand de cette activité est certes important mais secondaire par rapport à notre problématique. Il ne s'agit pas de cantonner le débat autour de « l'utilité » du travail domestique mais de développer une perspective qui prenne en compte l'unité des processus qui existe entre la vie de travail et la vie de famille.

La notion de travail informel est donc inappropriée dans la mesure où elle met l'accent sur ce qui est caché à la comptabilité économique officielle alors que ce qui nous intéresse, c'est ce qui est caché par la théorie économique elle-même : à savoir la portée symbolique d'un travail dont le produit, certes, peut être évalué (en monnaie et en temps) mais dont la finalité s'inscrit dans la logique du pouvoir domestique. Faut-il pour autant ignorer le travail des femmes à l'extérieur de l'espace domestique ? L'observation des faits montre que l'évolution de l'un n'est pas sans rapport avec l'autre. Les chiffres attestent que le pourcentage des femmes actives (par rapport à la population totale) est non seulement bas mais tend de plus en plus à régresser : il est passé de 11% en 1980 à 7% en 1990<sup>3</sup>.

Si l'on en croit LAKJAA<sup>4</sup>, le phénomène est encore plus curieux lorsqu'on observe les chiffres du chômage. Près de la moitié des effectifs féminins en 1990 quitteraient volontairement leur emploi pour rentrer chez elles.

L'hypothèse d'un mouvement de repli des femmes actives vers le foyer n'est pas absurde. Des enquêtes de terrain montrent qu'aussi bien les ouvrières que les femmes cadres<sup>5</sup> développent une répulsion bien compréhensible à l'égard du monde du travail dominé par les hommes. Même

---

<sup>3</sup> Dans un article tout récent (El Watan 1997) sur le rôle et la situation de la femme Algérienne, Osmani Mourad donne un taux d'activité de 8,54 pour 1991 et 10% comme projection pour 1995.

<sup>4</sup> LAKJAA, A. - le travailleur informel : figure sociale à géométrie variable. Le travail à domicile, document/ CRASC, 1996.

<sup>5</sup> Voir : - GUERRID, D. - la société a toujours le dernier mot, Oran : CRASC, 1996. Actes de l'Atelier Femmes et Développement, Alger, 18-21 Octobre 1994, Oran : CRASC, 1995.

- BENGUERINE, S. - Formation technique supérieure et trajectoires féminines, communication au colloque de Tanger, Octobre 1991.

les métiers les plus féminisés (infirmières, assistantes sociales, institutrices...) connaissent ce genre de désertion<sup>6</sup>.

On peut penser qu'une conjoncture politique défavorable au travail des femmes est responsable de cette situation. Mais en réalité, les causes sont plus profondes. L'analyse de la structure des emplois féminins montre une grande instabilité due aux différentes dépressions qui correspondent aux événements les plus importants de la vie d'une femme (mariage, maternité, déplacement...). Ainsi, l'effectif des femmes actives se concentre dans la catégorie d'âge 20-24. Au-delà, cet effectif dégringole. Mieux, sur l'ensemble des femmes occupées, 51.5% sont des célibataires alors que seulement 27.2% mariées<sup>7</sup>. Ce qui autorise à postuler l'hypothèse d'un lien entre l'emploi féminin et le projet matrimonial. Une fois celui-ci réalisé, la nécessité du travail extérieur est objet de discussion et de négociation à l'intérieur du cercle familial. Tout ceci pour dire que le mythe de l'émancipation féminine est largement ébranlé par les faits et par les recherches précédemment cités. C'est dire aussi que, sauf pour des catégories comme les cadres supérieurs, l'emploi des femmes à l'extérieur n'est jamais une activité valorisante à laquelle elles s'identifient. Le retour au foyer est donc une aspiration et souvent un objectif que la levée de la contrainte matérielle rend possible.

C'est dire enfin que le travail domestique n'a jamais perdu de son importance et qu'avant de se définir comme travail, il est d'abord une modalité essentielle de l'existence féminine.

---

<sup>6</sup> Abdelkrim-Chikh, R.- Femmes, état et société au Maghreb, colloque de Tanger, Octobre 1991.

<sup>7</sup> HAMOUDA, N. E. - L'activité féminine : un indicateur des mutations socio-économiques, in Statistiques n°3, 1984 pp. 29-35. Voir aussi A. MOKKADEM, situation de l'emploi et perspectives, in revue algérienne du travail n°19, Décembre 1987.

## **ORGANISATION DOMESTIQUE ET CHANGEMENT FAMILIAL :**

Quelle que soit sa nature, le travail domestique est nécessairement lié à la structure familiale. Il est donc important de dire que celui-ci a évolué, durant ces décennies, et qu'elle a induit une modification des comportements à son égard. Qu'est ce à dire ? L'individualisation des ménages est un fait attesté par le recensement de 1987. Il y a donc une variété de modèles qui traduit le phénomène de décomposition-recomposition des familles mais aussi des situations particulières produit de l'histoire et de la trajectoire du groupe familial et de chacun de ses membres. Les regroupements domestiques se décomposent ainsi : 66,97% de ménages regroupant le couple et ses enfants, 9,45% regroupant ce noyau principal plus des personnes apparentées (ascendant, parent éloigné, tante, cousin...) et 19,92% regroupant deux familles ou plus ayant la même ascendance<sup>8</sup>.

Il est certain que les conditions et l'objectif même du travail domestique changent selon qu'il a pour cadre la cellule conjugale ou la famille élargie. Si les femmes luttent aujourd'hui pour l'autonomie conjugale, c'est qu'elles ont pris conscience de la valeur marchande des services qu'elles peuvent offrir et ne peuvent consentir à l'effort « gratuit » que dans la perspective d'une stratégie destinée à renforcer la cohésion du noyau conjugal. Mais il est des situations de cohabitation où l'apport de chacun au produit final est clairement délimité par une autorité domestique centrale qui a en vue l'intérêt de l'ensemble. C'est le cas des familles patrimoniales qui n'ont d'autre choix pour sauvegarder l'unité du patrimoine, que de coordonner les intérêts particuliers et de les intégrer à un objectif partagé. Là où la cohésion n'est pas un objectif, la cohabitation devient difficile et l'organisation domestique ne peut viser qu'à l'aménagement des conditions de la coexistence familiale en attendant la séparation. C'est ainsi qu'on peut interpréter toutes les situations où des ménages qui cohabitent sous le même toit, cuisinent et prennent leur repas séparément.

---

<sup>8</sup> Voir recensement de 1987.

Il faut tenir compte aussi dans l'approche du travail domestique des nouvelles caractéristiques socio-démographiques de la population féminine. A une scolarisation massive des filles s'oppose une fermeture du marché du travail et une entrée de plus en plus tardive dans le mariage. En effet, l'âge moyen au mariage des femmes est passé très rapidement de 22 à 26 ans<sup>9</sup>. C'est un saut vertigineux qui illustre la profondeur de la crise du mariage. Ce qui veut dire qu'une grande partie de celles qui n'ont pu se marier avant cet âge là se retrouvent munies d'une certaine instruction et sont peu disposées à accepter le premier parti venu. Que leur reste-il comme alternative ? S'occuper à la maison en attendant passivement que le parti rêvé sonne à la porte ou bien investir les connaissances acquises dans une activité qui puisse dégager des économies pour un éventuel mariage et soulager dans le même temps des parents mis à rude contribution par ces situations nouvelles ? Tout ceci pour suggérer qu'une économie peut se mettre en place lorsque des conditions objectives (état du marché matrimonial et au marché du travail) et des conditions subjectives (volonté d'autonomie des individus) sont réunies.

Des parents qui ne peuvent indéfiniment souffrir le célibat de leur fille seraient prêts à céder à la première demande venue. La perspective d'un revenu supplémentaire grâce à une activité domestique permet de tempérer leur impatience. L'inverse n'est pas toujours vrai. Des filles condamnées au célibat se retrouvent pourvoyeuses du ménage parental et n'ont d'autres ressources que de s'accommoder de cet état, comblant d'aise ainsi, des parents qui trouvent là, non seulement une source de revenus, mais aussi une compagnie pour leurs vieux jours. Pour aussi particulière qu'elle soit, cette situation illustre la difficulté à venir des relations entre générations et la nécessité de redéfinir le lien de solidarité.

---

<sup>9</sup> Enquête PAPCHILD -1992.

## **Le TRAVAIL DOMESTIQUE : UNE QUESTION DE PERSPECTIVE**

S'il faut exclure de la définition du travail domestique, tout travail destiné à une entreprise familiale dont l'objectif est le profit à travers la mise en œuvre d'un procès de production, il faut par contre inclure dans cette définition, tous les travaux ou services produits par les femmes, dans le cadre de la division du travail à l'intérieur de l'espace domestique.

L'argument qui milite en faveur de cette extension réside dans le fait que toute structure familiale développe une économie de biens et de services qui est d'autant plus importante que le marché n'est pas encore en mesure de les offrir. Cette économie repose essentiellement (mais pas exclusivement) sur les femmes même lorsqu'elles ont un revenu extérieur au foyer. L'intérêt des recherches qui ont porté sur le travail domestique a consisté à rendre visible des rapports d'exploitation cachés par l'idéologie familiale<sup>10</sup>. Elles rappellent ainsi que la division du travail entre les sexes est le produit d'un rapport socio-historique et non point l'expression d'une nature immanente aux deux sexes.

Mais la tentative de quantifier cette production et de la convertir est dérisoire parce qu'elle découle d'un esprit de calcul qui est étranger au monde domestique. Non pas que les femmes ne soient pas conscientes de la valeur de leur travail mais elles lui accordent une portée symbolique, en rapport avec l'objectif de cohésion de l'unité domestique et d'épanouissement psycho-affectif de chacun des membres. Le calcul qui est fait dans ce cas est d'une autre nature que celui qui régit les rapports économiques purs. Il obéit à la logique de la réciprocité qui s'étale dans la durée mais dont la perception subjective suppose négociation et recentrage de la part de tous les partenaires.

Si nous prenons donc en compte l'économie des échanges symboliques à l'intérieur du cercle familial, nous sommes obligés d'évaluer tous les actes qui se déroulent sur la scène domestique comme des gratifications ou des sanctions qui traduisent la qualité de ces échanges. A ce

---

<sup>10</sup> MICHEL, A. - Les femmes dans la société marchande, Paris : P.U.F., 1978.

titre le besoin affectif ou sexuel est aussi important que celui de se nourrir ou de se reposer.

### **L'ENQUETE MAIN-D'ŒUVRE SUR LE TRAVAIL A DOMICILE (1989)<sup>11</sup> :**

Faute d'enquête sociologique qui puisse permettre d'élaborer des hypothèses fondées, nous allons tenter d'interpréter la nature du travail domestique telle qu'elle apparaît à travers les chiffres de l'enquête main-d'oeuvre de l'ONS (1989).

Il est vrai que la perception qu'on peut en avoir peut fausser la réalité. La désignation "femmes partiellement occupées" qu'utilisait l'ONS avant 1989 ne traduisant pas l'ampleur de ce travail caché. Il a donc fallu multiplier les questions pour saisir une population de plus en plus importante concernée par le problème<sup>12</sup>.

Mais la notion de "travailleur à domicile" qui a été adopté, prête elle-même à confusion, dans la mesure où, elle peut englober diverses catégories. Il est difficile de mettre sur le même plan des femmes qui travaillent de façon régulière pour une entreprise à domicile et celles qui se livrent occasionnellement et selon leurs besoins à une activité rémunérée. Le tableau croisant les effectifs, des travailleurs à domicile avec la profession du chef de ménage montre que 32,1% s'activent pour des indépendants qui se trouvent être des maris ou des parents proches<sup>13</sup>. Ce chiffre dévoile une réalité importante mais certainement plus complexe qu'on ne le croit. A supposer que les déclarations soient sincères, le lien de parenté n'exclut pas du tout le caractère d'entreprises familiales où les femmes ont plus le statut de travailleurs salariés que de travailleurs à domicile.

Toujours est-il que le travail à domicile concerne surtout les femmes. Sur un effectif de 144633 ; 4033 seulement sont des hommes. L'enquête de 1990 qui révèle un accroissement des effectifs (181400) confirme la même proportion entre les deux sexes (178100 femmes)<sup>14</sup>. Les

---

<sup>11</sup> Résultats de l'enquête main d'œuvre (Juin 1989), Collection Statistiques, n° 26.

<sup>12</sup> LAKJAA, A. - Le travailleur informel... . op. cité.

<sup>13</sup> Enquête main-d'œuvre... p. 153.

<sup>14</sup> LAKJAA, A. - op. cité.



caractéristiques principales de cette population me semble résider dans sa relative jeunesse : plus de 60% ont un âge compris entre 20 et 40 ans, et 39% ont entre 20 et 30 ans ; ce qui confirme le caractère occasionnel de ce travail.

Mais plus essentiellement, c'est le statut matrimonial qui permet de faire une lecture en rapport avec nos hypothèses.

Reprenons les chiffres de l'enquête de 1989. Sur un effectif de 140659 femmes qui travaillent à domicile, 79317 sont mariées (soit 56,39%), 46035 sont célibataires (soit 32,73%) et 15308 ont un statut de divorcées, veuves ou séparées (soit 10,88%). La première remarque qui s'impose est que les femmes mariées constituent une grande majorité ; ce qui semble logique eu égard à la nature de ce travail ; mais la proportion des femmes célibataires est, de façon surprenante, relativement élevée (32,37%). Peut-on, mettre ce fait en rapport avec le développement du célibat féminin ou bien faut-il chercher ailleurs une explication plus crédible ? En vérité, seule la comparaison avec la population active féminine (celle qui travaille à l'extérieur du foyer) peut livrer quelques secrets.

Regardons de plus près les chiffres concernant cette population. L'effectif total est de 316630 dont 96553 étaient mariées (soit 30,49%) ; 175807 célibataires soit (55,52%) et 44269 ayant un statut de divorcées, veuves ou séparées (soit 12,98%). Première observation : l'inversion est remarquable entre les deux catégories du point de vue du statut matrimonial. La même proportion qui caractérise les femmes mariées chez les travailleurs à domicile (56,32%) se retrouve chez les célibataires dans la catégorie des femmes actives (55,52%). Comment interpréter tous ces chiffres ?

L'entrée dans le mariage semble être un point de rupture sensible pour les femmes actives alors que chez les travailleurs à domicile, il ne met pas nécessairement fin à une activité rémunérée même si cette dernière doit s'accommoder d'un emploi du temps plus craignant.

Pour avoir une idée plus précise de cette contrainte, il aurait fallu croiser la situation matrimoniale avec le nombre d'heures de travail par semaine ; ce que l'enquête ne fait pas. Pour les célibataires, le travail hors du foyer est une aventure d'autant plus stimulante qu'elle suppose une

certaine irresponsabilité à l'égard de la famille, encore faut-il que le marché du travail puisse autoriser des ambitions professionnelles. Mais ce qui est plus significatif, c'est que 71,18% d'entre elles ont un niveau d'instruction équivalent ou supérieur au secondaire. Ce qui illustre une plus grande identification de cette catégorie au travail extérieur. Quant aux célibataires qui travaillent à domicile, on peut supposer qu'en attendant le mariage, elles préparent leur trousseau et lorsqu'elles avancent en âge, l'argent qu'elles gagnent et qui devait servir à les marier se transforme en moyen de vivre. Faut de un tableau qui croise le statut matrimonial avec le niveau d'instruction, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit ici de femmes dont le niveau de scolarité est moindre ou bien de femmes dont l'apprentissage traditionnel constitue le seul bagage. Ainsi le tableau des activités montre que le tissage, la couture, le tricotage se taillent la part du lion (85%), ce qui semble indiquer la continuation d'un métier déjà acquis dans le cadre familial même si le détour par le centre de formation professionnelle permet de consolider cet acquis et de bénéficier en même temps de la connaissance de techniques nouvelles.

Même s'il faut se fier aux déclarations des enquêtées sur le temps consacré au travail à domicile (entre 20 et 40 heures par semaines) cette rubrique présente un intérêt moindre dans la mesure où ce qui importe, c'est de voir comment s'articule ce temps avec celui des tâches domestiques ordinaires. Il va de soi que cela dépend de la charge que représentent ces dernières, laquelle charge, est en rapport avec le niveau de rémunération du ménage, le nombre de personnes à charge, etc.... En tenant compte de tous ces facteurs, il faudrait encore prendre en considération le rythme de travail qui doit forcément être différent de celui de l'usine ou du bureau.

Chercher à connaître les raisons qui poussent les femmes à préférer le travail à domicile peut sembler louable si la question avait été bien construite<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Ainsi le fait que la question sur les raisons du travail à domicile ait été décomposée en plusieurs rubriques (travail mieux rémunéré, opposition familiale, à cause des enfants, etc.) qui ne s'annulent pas, ne permet pas de saisir la motivation principale qui poussent les enquêtées à choisir le travail à domicile.

Par contre, la question qui n'a pas été posée et qui revêt une grande importance est celle de l'argent. Qu'est-ce qu'il en est fait ? Sert-il à compléter le revenu du mari ; à préparer le trousseau des filles ou bien est-il thésaurisé pour faire face aux mauvais coups du sort ?

Toutes ces interrogations se justifient si l'on pense que le revenu féminin pose plus de problèmes qu'il n'en résoud. Il peut certes améliorer le bien-être familial et libérer les hommes de certains soucis, mais il provoque aussi leur crispation parce qu'il peut introduire le germe de la discorde dans les relations conjugales.

L'autorité des hommes n'est pas contestée mais l'argent donne aux femmes un pouvoir de négociation non négligeable. En vérité, tout dépend de la structure des relations à l'intérieur du ménage et de l'histoire du couple lui-même.

La dépendance des femmes à l'égard des hommes n'est pas seulement économique, elle est aussi d'ordre symbolique. L'observation montre que les femmes tendent à minimiser cet apport monétaire comme si elles ressentaient un sentiment de culpabilité ; le sentiment d'avoir porté atteinte à l'honneur du mari ou du proche parent. De sorte qu'une grande pudeur entoure ce sujet et rend difficile une évaluation précise de cet apport.

## **CONCLUSION**

Les quelques réflexions engagées ici visaient à faire la preuve que le travail domestique ne pouvait être traité comme une catégorie économique et que la perspective sociologique était la plus à même de dévoiler les liens qu'il pouvait avoir avec la logique familiale.

Sauf, pour la production domestique organisée en entreprise, ce n'est ni la recherche du profit ni celui de l'efficacité qui constituent les objectifs du travail domestique. Ce dernier vise à obtenir une qualité de vie, en jouant autant avec les ressources propres de la famille qu'avec les « sacrifices » consentis par ses membres. Le temps familial est un rythme dont la maîtrise n'est parfaite que lorsque se réalise l'harmonie entre les tâches dites répétitives et celles qui procurent des gratifications morales et affectives. La

distinction entre le temps de l'effort et celui du repos n'a de sens que pour ceux qui sont soumis au temps réglé en coupe de l'entreprise.

Pour tenter de comprendre la finalité du travail domestique, il faut peut-être revenir à l'analyse d'Alberoni qui voyait dans ce travail un acte de séduction destiné à renforcer le holisme familial<sup>16</sup>. Cette extension du sens n'est qu'une manière de rappeler que la réalité la plus matérielle est aussi par certains côtés, culturelle.

---

<sup>16</sup> ALBERONI, A.- L'érotisme, Paris : Ed. Ramsay, 1986.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ABDELKRIM-CHIKH, R. .- Femmes et productions des corps : les enjeux économiques et symboliques de la fécondité, in Femmes du Maghreb au présent, sous la dir. de M. GADANT et M. KASRIEL. Paris : Presses du CNRS, 1990  
- Communication au Colloque Femmes, Etat et société au Maghreb, Tanger : AIMS, Octobre 1991.

2) ALBERONI, A. .- L'érotisme. Paris : Ed. Ramsay, 1986.

3) BENGUERINE, S. .- Formation technique supérieure et trajectoires féminines, communication au colloque de Tanger, Octobre 1991.

4) BERTAUX, D. .- Destins personnels et structure de classe. Paris : P.U.F, 1997

5) GUERRID, DJ. .- Femmes, travail et société : la société a toujours le dernier mot, Actes de l'atelier femmes et développement, Alger : Ed. CRASC, 8-21 Octobre 1994.

6) HAMOUDA, N. .- L'activité féminine. Un indicateur des mutations socio-économiques, coll. Statistiques, ONS, n° 3, Avril-Juin 1984.

7) KOUAOUCI, A. .- Familles, femmes et contraception. Alger : CENEAP-FNUAP, 1992.

8) LAKJAA, A. .- Le travailleur informel : figure sociale à géométrie variable. Le travail à domicile. doc. CRASC, 1996.

9) MICHEL, A. - Les femmes dans la société marchande. Paris : P.U.F, 1978.

10) MOKKADEM, A. - Situation de l'emploi et perspectives, in Revue Algérienne du travail, n° 19, Décembre 1987.

11) ONS, Résultats de l'enquête main-d'œuvre (emploi, travail à domicile, chômage), coll. Statistiques, n° 26, Juin 1989.